

## SECTION SPORTIVE SCOLAIRE NATATION

Depuis de nombreuses années, tous les 3 ans, la politique académique valide la reconduction de la Section Sportive Scolaire NATATION du lycée car elle obtient de bons résultats (scolaires comme sportifs).

Elle s'adresse à des élèves intéressés par la natation et/ou qui la pratiquent en club à un niveau correct, bon voire très bon. **Il n'est pas nécessaire d'être un spécialiste**, tout nageur motivé et sérieux peut postuler pour une inscription.

Sous la direction d'un entraîneur fédéral graylois (convention signée avec le Val de Gray Natation), la section permet de s'entraîner deux fois par semaine sur le temps scolaire (lundi et vendredi). Ainsi, l'élève dispose de son temps extra-scolaire pour se consacrer pleinement à ses études. Un suivi régulier en liaison avec l'entraîneur, l'équipe pédagogique et la famille est également réalisé par le professeur responsable de la section (Mme Séverine Mathez) Afin de valoriser également l'engagement sportif de l'élève, note et appréciation apparaissent chaque trimestre sur le bulletin.

**Inscription** : Retrait d'un dossier auprès de l'entraîneur, Cédric Jeanneret à la piscine de Gray ou sur le site internet du lycée en téléchargement.

A rendre fin mai.

Une commission valide ou non l'inscription de l'élève ayant déposé sa candidature (réponse envoyée à la famille début juin). L'inscription sera effective sous condition de son affectation dans l'établissement.

**L'élève s'inscrivant en section sportive scolaire NATATION s'engage sur les 3 années du lycée (sauf contre-indication médicale). La section peut également être intégrée en classe de Première et Terminale lorsque la demande n'a pas été réalisée en Seconde.**

**Attention** : La section sportive scolaire est compatible avec la plupart des options mais pas avec le dispositif LAES.

~~se~~ En classe de Terminale, possibilité de s'inscrire à l'épreuve EPS ponctuelle « Natation », coefficient 2 (points au dessus de la moyenne).